Correspondance : exprimons-nous autrement

Autor(en): **Decallier, Edmond**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 119

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-256673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ustice. Fixons cet exemple dans notre mémoire et prenons la résolution, pour le jour où nous aurons à porter des responsabilités de ce genre, que ce ne soit jamais l'intérêt du parti qui nous force la main, mais que, à n'importe quelle nomination, ce soit la capacité du candidat qui décidera de notre voix et non les exigences d'un parti.

A. Leuch-Reineck.

Le IIIme Cours de Vacances Suffragiste
(Lucerne, 18-23 juillet 1921)

Plusieurs de nos abonnés nous ayant demandé, en ce moment où l'on commence à échafauder ses plans — ou ses rêves! — de vacances, ce qu'il en était advenu de l'intention du Comité Central de l'A. S. S. F. d'organiser un IIIme Cours de vacances suffragiste, nous pensons rendre service à nos lecteurs comme aux organisatrices de ce cours en donnant ici quelques précisions. Les programmes détaillés sont d'ailleurs en voie d'impression, et nous espérons pouvoir prochainement reproduire en entier ici toutes les indications nécessaires.

Après de multiples et parfois laborieuses recherches, la Commission d'organisation, que préside Mlle Lucy Dutoit, a fini par trouver à Lucerne la réunion d'éléments nombreux qui assurent d'avance le succès. Une région charmante d'abord, centre d'excursions de tous genres; une région d'autre part, où la propagande suffragiste n'a encore que très peu pris pied, et où tout un champ de travail fécond paraît s'offrir à notre activité. Puis, sur place, dans le public, dans les Sociétés féminines, parmi les propriétaires d'hôtel même, des suffragistes convaincues, si ce n'est encore groupées en Association, et qui dès maintenant font de leur mieux pour faciliter la tâche à nos organisatrices et établir un lien entre elles et la population lucernoise.

Les séances auront lieu à l'Aula de l'Ecole secondaire, et des pourparlers sont en cours avec des hôtels situés un peu hors ville et entourés de jardins. Nous en donnerons prochainement la liste. Diverses réunions publiques sont prévues, tant à Lucerne, que dans les bourgs environnants, et peut-être même un « thé suffragiste » un soir dans un des hôtels. Quand au programme des cours, il comprend comme d'habitude une partie théorique et une partie pratique, cette dernière étant constituée par 12 heures d'exercices de discussion, de conférences, de présidence de séances, de rédaction de procès-verbal, etc., sur des sujets d'actualité féministe. Les exercices en allemand seront dirigés comme ces deux dernières années par Mlle Grütter (Berne), ceux en français (6 h.), par Mlle Gourd. La liste des conférences n'est pas encore définitivement arrêtée, mais nous pouvons dire déjà qu'elle comprend des sujets rentrant dans le cadre du programme féministe : égalité politique, égalité civile, égalité économique, égalité sociale, tous traités par des spécialistes, et également répartis entre nos deux principales langues nationales. Car c'est aussi un des avantages de ces cours qui n'est point à laisser dans l'ombre : l'occasion qu'ils offrent aux Suisses allemandes comme aux Suisses romandes de se perfectionner par la pratique dans ces langues qu'il devient maintenant absolument indispensable de posséder à fond.

Tout cela pour un droit global d'inscription de 10 francs et des prix d'hôtel que nous pouvons vraiment considérer comme extrêmement raisonnables, eu égard au coût de la vie et aux tarifs des hôtels de ces régions (10 fr. et 10 fr. 50), des perspectives de promenades, des flâneries sur le lac... il y a de quoi diriger sur Lucerne toutes les féministes, et non pas seulement les militantes et les convaincues, mais encore celles qui, vaguement sympathiques, hésitent à s'affirmer et demandent à être mieux renseignées. Aux unes comme aux autres, le Cours apportera, nous pouvons l'affirmer sur la foi de ses devanciers, d'heureuses et bienfaisantes journées.

E. Gd.

N.-B. — Pour renseignements et inscriptions s'adresser dès maintenant à la Rédaction du Mouvement Féministe.

CORRESPONDANCE

Exprimons-nous autrement.

Exprimons-nous autrement pour dire ce que nous entendons par: « *A travail égal, salaire égal.* »

Nous devrions au moins dire: « A travaux égaux, salaires égaux », car il pourrait être sous-entendu par là que plusieurs travaux sont comparés entre eux. Mais l'adjectif *égal*, appliqué à un seul objet sans qu'il soit dit *à quel autre* cet objet est égal, est à peu près synonyme de *uni*, de *constant*. On dirait par exemple qu'une feuille de papier est très *égale* en épaisseur, pour dire qu'elle a partout la même épaisseur. Un travail *égal* est un travail *qui varie peu* ou qui ne varie pas en quantité, en qualité ou en nature. *A travail égal salaire égal* signifie donc que le salaire d'un travail qui ne varie pas ne doit pas varier non plus! Je ne sache pas que nous tenions, en tant que féministes, à prendre position dans la question de savoir si les salaires doivent ou ne doivent pas suivre les fluctuations du coût de la vie.

Si nous nous contentions de mettre l'expression au pluriel, on ne saurait pas si nous parlons de travaux égaux en *valeur*, ou bien seulement égaux en nature, quantité et qualité, ou, plutôt, on ne saurait pas si nous entendons comparer entre eux *quant à leur valeur*, des travaux de *natures* diverses, ce qui ne paraît pas avoir été l'intention de l'A. S. S. F. lors de son enquête sur les salaires masculins et féminins. On a, par exemple, comparé dans cette enquête le salaire d'un instituteur à celui d'une institutrice chargée d'enseigner les mêmes branches à des enfants de même développement; mais on n'a pas essayé de comparer le salaire d'une institutrice à celui d'un horloger ou d'une brodeuse. On sait qu'aucun étalon de valeur ne saurait intervenir dans une telle comparaison. « A travaux égaux salaires égaux » ressemble trop à: A travaux *équivalents* salaires équivalents.

Pour autant qu'il est possible de dire de travaux faits par des personnes différentes qu'ils sont identiques les uns aux autres, je proposerais que l'on dise: « *A travaux identiques, même salaire* », ou encore: « *Aux travaux identiques, le même salaire.*

Je ne dis pas: « A même travail, même salaire », parce qu'on m'a toujours appris que *même* n'est pas synonyme de pareil! et parce qu'il est impossible que le travail fait par une personne soit aussi fait par une autre; tout au plus dira-t-on qu'on peut refaire le travail de quelqu'un, le même, lorsqu'il a été défait, par exemple empiler les mêmes briques à la même place, une seconde fois. Je crois pouvoir dire: « *même salaire* », parce que le salaire peut être considéré comme un nombre plutôt que comme un objet, surtout lorsqu'il se paie en monnaie, bien que l'on puisse soutenir que ce soient les pièces d'argent elles-mêmes ou les billets de banque (identifiables au besoin par les traces dissemblables de l'usure sur chacun d'eux et sur chacune d'elles) qui constituent le salaire. A cause de cette manière de comprendre le *salaire*, qui, de plus, se paie souvent « *en nature* », nous ferions encore mieux de dire: « A travaux identiques, salaires *équivalents* »; mais alors, on nous dira peut-être — et non sans raison — que pour un homme *marié*, les écus ne *valent* plus que deux francs cinquante!...

St-Imier, le 25 avril. Edmond Dégallier.

Association suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Lausanne. — Notre groupe s'est réuni lundi 2 mai pour étudier, avec le concours d'un grand nombre de jeunes, la question figurant à l'ordre du jour de Schaffhouse et concernant la propagande suffragiste parmi la jeunesse. Mlle Jacqueline de la Harpe introduisit le